

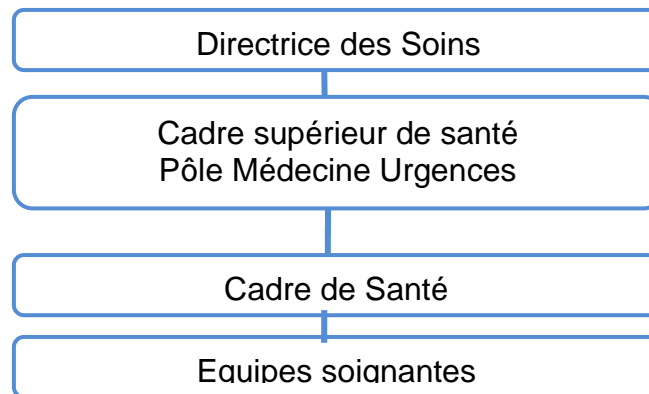
I. Identification du poste

Le périmètre de gestion du cadre de santé concerne :

- L'unité de soins intensifs cardiologiques et l'unité de soins continus (12 lits)
- Le service d'hospitalisation conventionnelle de cardiologie et médecine polyvalente à orientation neurologique et pneumologique (28 lits)
- L'unité de réadaptation cardiaque, organisée en hospitalisation de jour (8 places)
- L'unité d'explorations fonctionnelles (cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie)

II. Organigramme du service

➤ Lien hiérarchique



➤ Liens fonctionnels

- ✓ Le médecin Chef de pôle
- ✓ Les médecins chef de service et les équipes médicales des différentes unités de soins
- ✓ Les équipes soignantes des unités de soins du centre hospitalier*
- ✓ L'encadrement paramédical du centre hospitalier
- ✓ La cellule d'ordonnancement
- ✓ Le bloc opératoire du centre hospitalier concernant la programmation des interventions (choc électrique, pose de pacemaker)
- ✓ L'encadrement de la Clinique Chirurgicale de La Loire
- ✓ L'encadrement des unités de cardiologie des établissements partenaires (CHU d'Angers, Clinique Saint Joseph...)

III. Responsabilités et activités liées aux missions

Missions principales

- ✓ Organiser l'activité de soins et les prestations associées,

- ✓ Manager l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins, médicotechniques ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.
- ✓ Développer la culture du signalement et gérer les risques
- ✓ Développer les compétences individuelles et collectives.
- ✓ Participer à la gestion médico-économique au sein du pôle.

Activités

Mettre en œuvre, suivre et accompagner la politique de soins visant à l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité dans les unités dont le cadre a la charge.

1. Organiser l'activité de soins et des prestations

- ✓ Organiser le travail des agents et coordonner le travail de collaboration entre les professionnels pour assurer la continuité et la qualité des soins dans le parcours de soins du patient
- ✓ Définir les priorités de travail et hiérarchiser les tâches à réaliser en collaboration avec l'encadrement supérieur et au regard du calendrier établi
- ✓ Mettre en adéquation l'activité et les effectifs dans les différents secteurs d'activité à la recherche de l'efficience
- ✓ Contribuer au suivi de l'activité et des indicateurs. Participer à l'analyse, proposer et mettre en œuvre un plan d'actions

2. Manager l'équipe et coordonner les moyens

- ✓ Concevoir et animer l'organisation de chaque secteur en concertation avec le médecin référent
- ✓ Adapter son management aux situations rencontrées
- ✓ Relayer et porter les décisions institutionnelles auprès des équipes
- ✓ Animer, mobiliser et entraîner les équipes
- ✓ Développer les liens et les collaborations avec les équipes transversales internes (cellule d'ordonnancement, IDE référentes de nuit, EMG, ELSA...) et les partenaires extérieurs (CHU, cliniques privées...)
- ✓ Mettre en œuvre des projets spécifiques au domaine d'activité et en assurer le suivi selon le calendrier défini
- ✓ Réaliser un reporting régulier auprès de l'encadrement supérieur de pôle

3. Développer la culture du signalement et gérer les risques

- ✓ Participer à la démarche d'amélioration continue de la qualité
- ✓ S'inscrire dans la démarche de certification de l'établissement.
- ✓ Contrôler les bonnes pratiques professionnelles (respect des règles d'hygiène et sécurité et des procédures en vigueur)
- ✓ Accompagner les équipes dans le signalement des événements indésirables ; des non conformités et des dysfonctionnements récurrents
- ✓ Favoriser la mise en place de CREX

4. Développer les compétences individuelles et collectives

- ✓ Organiser l'accueil, l'encadrement et l'accompagnement des nouveaux professionnels et des étudiants en stage
- ✓ Identifier les compétences nécessaires à l'activité

- ✓ Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- ✓ Réaliser les entretiens professionnels d'évolution pour chacun des agents
- ✓ Recenser les besoins en formation des professionnels et favoriser la mise en place d'EPP.
- ✓ Coordonne avec les différents instituts de formation la présence des étudiants en stage afin d'assurer un encadrement performant permettant l'acquisition des compétences professionnelles.

5. Participer à la gestion médico-économique au sein du pôle

- ✓ Élaborer et rédiger des rapports d'activité
- ✓ Analyser les tableaux de bord à sa disposition et justifier des résultats relatifs aux activités

Connaissances requises

| Description | Niveau de connaissance |
|--|-------------------------------|
| Animation d'équipe | Connaissances approfondies |
| Communication / relations interpersonnelles | Connaissances approfondies |
| Droit des usagers du système de santé | Connaissances opérationnelles |
| Éthique et déontologie professionnelles | Connaissances opérationnelles |
| Évaluation de la charge de travail | Connaissances opérationnelles |
| Gestion administrative, économique et financière | Connaissances opérationnelles |
| Management | Connaissances opérationnelles |
| Méthodes de recherche en soins | Connaissances opérationnelles |
| Méthodologie d'analyse de situation | Connaissances approfondies |
| Organisation du travail | Connaissances opérationnelles |
| Santé publique | Connaissances opérationnelles |
| Soins | Connaissances approfondies |
| Stratégie et organisation / conduite du changement | Connaissances opérationnelles |

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.

Connaissances opérationnelles : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ

ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

IV. Qualifications et qualités requises

- ✓ Capacités à communiquer, coordonner et conduire une équipe.
- ✓ Capacité organisationnelle, d'analyse
- ✓ Capacité à travailler en équipe et en réseau
- ✓ Méthode, rigueur
- ✓ Capacité relationnelle, diplomatie
- ✓ Ouverture d'esprit, adaptabilité aux situations, maîtrise de soi avec gestion du stress.
- ✓ Capacités pédagogiques.
- ✓ Maîtrise des outils informatiques et bureautiques

V. Règles de présence, d'absence et de suppléance

- ✓ Temps plein, 19 RTT
- ✓ Présence du lundi au vendredi en journée
- ✓ Les congés annuels et absences sont planifiés en concertation avec les cadres du pôle et validés par l'encadrement supérieur
- ✓ Participation à la permanence de l'encadrement au niveau de la Direction Commune (Saumur, Longué, Montreuil Bellay) les week-ends et jours fériés.

VI. Les documents de références

Fiche métier : répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière